

Responsabilités Administratives

1. Activités liées à la recherche durant la période 2005-2008

- **Directeur du département de recherche STICS** (2005-fin 2007) de l'UM2 puis Directeur Adjoint jusqu'à fin 2008. Ce département comprenait plus de 500 personnes (permanents et doctorants, section CNU 27, 61 et 63, section 07 et 08 du CNRS) répartis initialement dans 3 UMR et une équipe d'accueil puis dans 2 UMR. Le rôle du directeur, aidé d'un directeur adjoint, d'un bureau et d'un conseil est de coordonner l'activité dans le domaine des STIC au niveau de l'université : demande et classement des moyens humains et matériels, gestion des appels d'offre de la région, financement de projets pluridisciplinaires, organisation de journées scientifiques Deux évènements, initiés par mon prédécesseur J-P Nougier section 63, ont marqué le département durant cette période : la restructuration de la communauté en deux UMR, la confirmation du regroupement des chercheurs STICS sur le même Campus (projet CPER). Les départements de recherche ont disparus de la structure de l'Université Montpellier II au profit de la création de Pole Formation-Recherche pour préparer le passage vers le PRES puis l'Université unique de Montpellier. La communauté des STIC est dans le PFR MIPS.
- **Animateur de la communauté MIPS (2005-2008)**. La communauté MIPS regroupe les chercheurs en mathématiques, informatique, physique, EEA et mécanique. Le contour géographique (région Languedoc Roussillon, site montpelliérain, Université Montpellier II) a varié en fonction des dossiers : CPER, création du PRES, plan Campus, restructuration UM2 en pole Formation-Recherche. Sur tous ces dossiers, j'ai été l'animateur et le coordinateur de la communauté. Les derniers dossiers importants ont été la réflexion et l'élaboration des plans stratégiques de la communauté MIPS dans le cadre du plan campus et de la communauté ST2I (Informatique, EEA et Mécanique) dans le cadre du développement d'un campus commun dit Campus St Priest. Ces plans approuvés par les autorités territoriales et les représentants de l'états ont permis l'accélération de certains dossiers (finalisation du campus St-Priest par exemple).
- Coordinateur du projet SR2i de l'ACI "Sécurité et Informatique" (2005-2008).
- Membre du comité de rédaction de TSI depuis janvier 2000 (arret en 2005)
- Membre du comité d'organisation de ReCAP 07 et Perpi2006, membre du comité de programme de Renpar 2005, Co-président du comité de programme d'Algotel 2006
- Diverses expertises pour le ministère (Evaluation de laboratoires, Jurys PEDR, évaluation de formations...), expertises pour l'AERES (Ecoles doctorales, projet ANR ...)
- Direction de recherche de chargés de recherche CNRS (Emeric Gioan, Christophe Paul)
- **Membre de l'équipe de direction de l'Université Montpellier II** et Assesseur Formation du Président de l' Université 2006-2008
- Membre élu du Conseil scientifique de l'Université Montpellier 2 (et membre du bureau)
- Président de la CSE 27 (2004-2006), j' ai quitté cette présidence qui me semblait incompatible avec la direction du département STICS (choix des profils et responsable du recrutement)
- Membre de différentes CSE (27 de Montpellier II depuis 2000, 25-26-27 de Montpellier III de 2000 à 2006, 27 de l' UTC 2006-2007, 27 d' Avignon depuis 2006-2008).
- **Direction du Département d' Enseignement d' Informatique de l' UFR des Sciences :** Directeur du département d'informatique de l'UFR des Sciences (septembre 2000-septembre 2003) de l'Université Montpellier 2. A ce titre, j'ai dirigé les débats pour préparer les habilitations LMD. J'ai à cette occasion fortement développé les collaborations inter-départements : création d'une filière professionnelle physique-informatique (création de deux postes de Maître de Conférences 27-29), création d'une filière informatique-mathématiques. A la fin de mon CRCT (fin 2003, début 2004), j'ai intégré l'équipe de direction de l'UFR des sciences que j' ai quitté après mon élection à

la direction du département STICS. Mon mandat a coïncidé avec une meilleure reconnaissance de la discipline Informatique sur Montpellier II, une dizaine de postes ont été ainsi redéployés vers la section 27. Ce rééquilibrage était nécessaire pour permettre à l'université de mieux adapter son offre de formation avec la réalité des débouchés professionnels.

Principales Responsabilités Collectives significatives à l'Université d'Evry :

- Directeur du SCUIO (et membre de droit de l'équipe de direction de l'Université) 1996 - 1998
- Direction du département Informatique d'enseignement 1996 - 1998
- Responsable de la licence et la maîtrise d'Informatique 1992 - 1995
- Responsable du DEA d'Informatique 1995-1998
- Membre du CEVU 1996 – 1998
- Responsable de l'équipe OPAL du LaMI (EA en 1992, UMR CNRS-Univ. En 1998)